

*Aide alimentaire*

### **Victoire pour la réussite scolaire!**

**Amos, le 14 juin 2017** — Le député d’Abitibi-Ouest, François Gendron, se réjouit que le ministre de l’Éducation ait finalement consenti à maintenir l’aide alimentaire pour les écoles défavorisées du Québec. *« C’est clairement une victoire, un pas dans la bonne direction. Nous avons une responsabilité, au Québec : celle de nous assurer que nos enfants n’ont pas faim lorsqu’ils entrent en classe, afin qu’ils puissent se concentrer sur l’apprentissage »*, a-t-il réagi d’emblée.

#### **EN BREF**

- L’opposition officielle a demandé à plusieurs reprises au gouvernement d’abandonner l’idée de couper dans l’aide alimentaire dans les écoles défavorisées du Québec;
- Plusieurs régions étaient touchées; cette décision était inexplicable et injuste;
- Après avoir défendu sa décision pendant plusieurs jours, le ministre n’a eu d’autre choix que de se rendre à l’évidence; le service sera maintenu.

*« La réussite scolaire commence par l’assurance que les élèves qui se présentent en classe ont le ventre plein. Cette coupe du gouvernement libéral était complètement insensée et il n’avait d’autre choix que de l’annuler. Nous allons toutefois nous assurer que les nouvelles sommes annoncées par le ministre sont suffisantes pour répondre aux besoins dans l’ensemble des régions du Québec. C’est à l’impact réel sur le terrain que nous porterons une attention particulière »*, a indiqué François Gendron.

*« Nous avons dû mettre les bouchées doubles pour faire entendre raison au gouvernement. Je tiens à remercier mes collègues députés du Parti Québécois de Lanaudière, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, qui se sont mis au travail, ensemble, pour convaincre le gouvernement de ne pas couper dans l’aide alimentaire. C’est une belle victoire pour les élèves du Québec et pour leur réussite, et nous sommes extrêmement fiers d’avoir mené cette bataille pour eux »*, a conclu le député d’Abitibi-Ouest.

Source :

Mathieu Proulx  
Attaché de presse du député d’Abitibi-Ouest, François Gendron  
819 444-5007